



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 11.05.2022
Date d'échéance prévue: 11.05.2023
Numéro de publication: UP04-0000004299

Entité de publication
ENR Russia Invest SA, Rue du Rhône 118, 1204 Genève

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de ENR Russia Invest SA

Organisation concernée:
ENR Russia Invest SA
CHE-113.649.972
Rue du Rhône 118
1204 Genève

Indications concernant l'assemblée générale:
02.06.2022, 10:00 heures, Meeting Room

Texte d'invitation/ordre du jour:
Les actionnaires d'ENR Russia Invest SA sont convoqués en
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Le 2 juin 2022, à 10h00

ENR Russia Invest SA
Rue du Rhone 118
1204 Geneve
Switzerland
ATTENTION

Le taux d'infection du COVID-19 est encore élevé. Afin de réduire le risque d'infection par le coronavirus, le conseil d'administration d'ENR Russia Invest SA (ci-après la "Société") a décidé, par mesure de précaution, que l'assemblée générale se tiendra sans la participation physique des actionnaires, conformément à l'ordonnance 3 COVID-19 du Conseil fédéral suisse. Par conséquent, aucune carte d'admission ne sera délivrée et il ne sera pas possible de se faire représenter par un autre actionnaire. Les actionnaires voteront exclusivement en donnant leurs instructions de vote au représentant des actionnaires indépendants. Veuillez consulter l'invitation au point 9 pour savoir comment autoriser et donner des instructions au représentant indépendant.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport annuel, comptes annuels de ENR Russia Invest SA et comptes consolidés 2021, rapport de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel, les comptes annuels de ENR Russia Invest SA et les comptes consolidés au 31 décembre 2021.

2. Décharge aux membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration.

3. Décision relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2021

Le Conseil d'administration propose de reporter à nouveau la perte au bilan d'un montant de CHF 19'813.

4. Election des membres et du Président du Conseil d'administration

4.1 Le Conseil d'administration propose de réélire M. Gustav Stenbolt en qualité de membre et de Président du Conseil d'administration pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

4.2 Le Conseil d'administration propose de réélire Dr. Walter Fetscherin en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5. Election des membres du Comité de rémunération

5.1 Le Conseil d'administration propose d'élire M. Gustav Stenbolt en qualité de membre du Comité de rémunération pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.2 Le Conseil d'administration propose d'élire Dr. Walter Fetscherin en qualité de membre du Comité de rémunération pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Si Dr. Walter Fetscherin est élu par l'Assemblée en qualité de membre du Comité de rémunération, le Conseil d'administration le nommera président de ce Comité.

6. Election du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose d'élire Me Christophe ZELLWEGER, avocat en l'Etude ZELLWEGER & ASSOCIES, 9, rue de la Fontaine, Case Postale 3781, 1211 Genève 3, en qualité de représentant indépendant au sens des articles 8 et suivants de l'ORAb pour un mandat d'un an qui s'achèvera à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

7. Election de l'organe de révision et du réviseur des comptes statutaires et consolidés

Le Conseil d'administration propose de réélire BDO SA, succursale à Vernier, en qualité d'organe de révision et réviseur des comptes statutaires et consolidés pour un mandat expirant à la date de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

8. Approbation de la rémunération globale du Conseil d'administration et de la Direction

8.1 Le Conseil d'administration propose d'approuver une rémunération globale (hors versements de taxes sociales) du Conseil d'administration d'un montant maximal de CHF 150'000 pour la période allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

8.2 Le Conseil d'administration propose d'approuver une rémunération globale (hors versements de taxes sociales) de la Direction d'un montant maximal de CHF 400'000 (hors bonus) per annum pour l'exercice social 2022 et 2023.

9. Divers

Le rapport annuel

Le rapport annuel 2021 (y compris le rapport de rémunération, les comptes consolidés, les comptes statutaires ainsi que les rapports de l'organe de révision) ont été publiés le mardi 5 avril 2022. Le rapport annuel 2021 est également disponible sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante: https://enr.ch/wp-content/uploads/ENR_Annual_Report_2021.pdf

Exclusion de toute participation physique à l'assemblée générale

Comme mentionné sur la première page de la présente convocation, le Conseil d'administration a décidé d'exclure toute présence physique des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire conformément à l'ordonnance 3 COVID-19. L'exercice des

droits de vote ne pourra s'effectuer que par écrit ou par vote électronique au travers du représentant indépendant.

Comment exercer les droits de vote

Les actionnaires doivent soumettre leurs votes en avance en:

- Signant et en envoyant une procuration qui devra être réceptionnée par le représentant indépendant au plus tard le mardi 31 mai 2022, 23h59. Cette procuration devra être adressée à l'attention de Me Christophe Zellweger en sa qualité de représentant indépendant conformément aux articles 8 et suivants ORAb, à l'adresse suivante : ZELLWEGER & ASSOCIES, 9, rue de la Fontaine, Case Postale 3781, 1211 Genève 3, Téléphone +41 22 311 72 22, email : cz@zellwegeravocats.ch ou
- Soumettant leur vote par le biais de la plateforme de vote en ligne de Computershare au plus tard le mardi 31 mai 2022, 23h59 à l'adresse internet suivante: www.gvote.ch
Dans les deux cas, les actionnaires qui souhaitent exercer leur droits doivent d'abord contacter ENR Russia Invest SA (M. Ben de Bruyn, Téléphone +41 22 510 26 26, email: contact@enr.ch, rue du Rhône 118, 1204 Genève) afin d'obtenir, soit une procuration, soit les instructions de connexion à la plateforme de vote en ligne. Cette requête pourra être effectuée moyennant le dépôt des actions ou la soumission d'un justificatif de leur dépôt auprès d'une banque. Les titres resteront bloqués jusqu'à la fin de l'Assemblée générale.

L'assemblée générale ne comportera aucune allocution du président du Conseil d'administration ou de la direction ni encore de webcast. Seul le représentant indépendant pourra voter pour le compte des actionnaires sur les propositions du Conseil d'administration.

En renvoyant la procuration signée, les actionnaires autorisent le représentant indépendant à voter en faveur des propositions du Conseil d'administration à moins que des instructions écrites stipulent le contraire.

Genève, le 11 mai 2022

Au nom du Conseil d'administration

Le Président

Gustav Stenbolt

Les actionnaires d'ENR Russia Invest SA sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le 2 juin 2022, à 10h00

ENR Russia Invest SA
Rue du Rhone 118
1204 Geneve
Switzerland

ATTENTION

Le taux d'infection du COVID-19 est encore élevé. Afin de réduire le risque d'infection par le coronavirus, le conseil d'administration d'ENR Russia Invest SA (ci-après la "Société") a décidé, par mesure de précaution, que l'assemblée générale se tiendra sans la participation physique des actionnaires, conformément à l'ordonnance 3 COVID-19 du Conseil fédéral suisse. Par conséquent, aucune carte d'admission ne sera délivrée et il ne sera pas possible de se faire représenter par un autre actionnaire. Les actionnaires voteront exclusivement en donnant leurs instructions de vote au représentant des actionnaires indépendants. Veuillez consulter l'invitation au point 9 pour savoir comment autoriser et donner des instructions au représentant indépendant.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport annuel, comptes annuels de ENR Russia Invest SA et comptes consolidés 2021, rapport de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel, les comptes annuels de ENR Russia Invest SA et les comptes consolidés au 31 décembre 2021.

2. Décharge aux membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration.

3. Décision relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2021

Le Conseil d'administration propose de reporter à nouveau la perte au bilan d'un montant de CHF 19'813.

4. Election des membres et du Président du Conseil d'administration

4.1 Le Conseil d'administration propose de réélire M. Gustav Stenbolt en qualité de membre et de Président du Conseil d'administration pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

4.2 Le Conseil d'administration propose de réélire Dr. Walter Fetscherin en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5. Election des membres du Comité de rémunération

5.1 Le Conseil d'administration propose d'élire M. Gustav Stenbolt en qualité de membre du Comité de rémunération pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.2 Le Conseil d'administration propose d'élire Dr. Walter Fetscherin en qualité de membre du Comité de rémunération pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Si Dr. Walter Fetscherin est élu par l'Assemblée en qualité de membre du Comité de rémunération, le Conseil d'administration le nommera président de ce Comité.

6. Election du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose d'élire Me Christophe ZELLWEGER, avocat en l'Etude ZELLWEGER & ASSOCIES, 9, rue de la Fontaine, Case Postale 3781, 1211 Genève 3, en qualité de représentant indépendant au sens des articles 8 et suivants de l'ORAb pour un mandat d'un an qui s'achèvera à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

7. Election de l'organe de révision et du réviseur des comptes statutaires et consolidés

Le Conseil d'administration propose de réélire BDO SA, succursale à Vernier, en qualité d'organe de révision et réviseur des comptes statutaires et consolidés pour un mandat expirant à la date de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

8. Approbation de la rémunération globale du Conseil d'administration et de la Direction

8.1 Le Conseil d'administration propose d'approuver une rémunération globale (hors versements de taxes sociales) du Conseil d'administration d'un montant maximal de CHF 150'000 pour la période allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

8.2 Le Conseil d'administration propose d'approuver une rémunération globale (hors versements de taxes sociales) de la Direction d'un montant maximal de CHF 400'000 (hors bonus) per annum pour l'exercice social 2022 et 2023.

9. Divers

Le rapport annuel

Le rapport annuel 2021 (y compris le rapport de rémunération, les comptes consolidés, les comptes statutaires ainsi que les rapports de l'organe de révision) ont été publiés le mardi 5 avril 2022. Le rapport annuel 2021 est également disponible sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante: https://enr.ch/wp-content/uploads/ENR_Annual_Report_2021.pdf

Exclusion de toute participation physique à l'assemblée générale

Comme mentionné sur la première page de la présente convocation, le Conseil d'administration a décidé d'exclure toute présence physique des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire conformément à l'ordonnance 3 COVID-19. L'exercice des droits de vote ne pourra s'effectuer que par écrit ou par vote électronique au travers du représentant indépendant.

Comment exercer les droits de vote

Les actionnaires doivent soumettre leurs votes en avance en:

- Signant et en envoyant une procuration qui devra être réceptionnée par le représentant indépendant au plus tard le mardi 31 mai 2022, 23h59. Cette procuration devra être adressée à l'attention de Me Christophe Zellweger en sa qualité de représentant indépendant conformément aux articles 8 et suivants ORAb, à l'adresse suivante : ZELLWEGER & ASSOCIES, 9, rue de la Fontaine, Case Postale 3781, 1211 Genève 3, Téléphone +41 22 311 72 22, email : cz@zellwegeravocats.ch ou
- Soumettant leur vote par le biais de la plateforme de vote en ligne de Computershare au plus tard le mardi 31 mai 2022, 23h59 à l'adresse internet suivante: www.gvote.ch

Dans les deux cas, les actionnaires qui souhaitent exercer leur droits doivent d'abord contacter ENR Russia Invest SA (M. Ben de Bruyn, Téléphone +41 22 510 26 26, email: contact@enr.ch, rue du Rhône 118, 1204 Genève) afin d'obtenir, soit une procuration, soit les instructions de connexion à la plateforme de vote en ligne. Cette requête pourra être effectuée moyennant le dépôt des actions ou la soumission d'un justificatif de leur dépôt auprès d'une banque. Les titres resteront bloqués jusqu'à la fin de l'Assemblée générale.

L'assemblée générale ne comportera aucune allocution du président du Conseil d'administration ou de la direction ni encore de webcast. Seul le représentant indépendant pourra voter pour le compte des actionnaires sur les propositions du Conseil d'administration.

En renvoyant la procuration signée, les actionnaires autorisent le représentant indépendant à voter en faveur des propositions du Conseil d'administration à moins que des instructions écrites stipulent le contraire.

Genève, le 11 mai 2022

Au nom du Conseil d'administration

Le Président
Gustav Stenbolt